

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE  
2° REGION MILITAIRE  
LE DEFUNT ELMOUDJAHID BOUDJENANE AHMED

MISE EN DEMEURE N°02

L'Entreprise « SLIMANI Fayçal », dont le siège social sis à: 04 Rue Marhaba-Choupot Wilaya d'Oran, titulaire du Marché n°036/2025 du 30/03/2025, portant sur « Travaux de mise à niveau de 16 soutes (30X12X6) + Travaux de mise à niveau de 19 soutes au niveau d'Oran » objet de visa CRM n°132/2025 du 24/03/2025, est mise en demeure pour la deuxième fois dans un délai de (10) jours ouvrables, à compter de la date de la première parution dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux pour les motifs suivant :

- Lenteur dans la cadence des Travaux ;
- Non Dépôt de la Caution de Bonne Exécution ;
- Non-fourniture des équipements d'éclairage intérieure;
- Non-fourniture des matériaux de revêtement antistatique (Epoxy – Ruban en cuivre).

A défaut d'obtempérer aux injonctions contenues dans la mise en demeure dans les délais impartis, des mesures coercitives seront prises à l'encontre de la société, conformément à la réglementation en vigueur.